

## **REUNION DU COMITE SYNDICAL JEUDI 16 JANVIER 2025**

-:-

### **ORDRE DU JOUR :**

- Convention avec la Brie Francilienne Triathlon
- Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025

### **CONVENTION AVEC LA BRIE FRANCILIENNE TRIATHLON**

L'association Brie Francilienne triathlon sollicite depuis plusieurs années le SMAM pour la tenue de ses manifestations sportives sur le site de l'étang du Coq.

Afin de permettre à l'association de pratiquer ses entraînements et d'organiser ses manifestations dans le respect du site, une convention est établie entre les deux parties pour une durée d'un an à partir de la signature de cette dernière.

### **OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2025**

Lorsque le budget primitif n'est pas adopté au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales précise :

« En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Compte tenu que le budget primitif ne soit pas encore adopté à ce jour et afin de faire face à des dépenses d'investissements nécessaires au bon fonctionnement du syndicat, il est proposé aux membres du comité syndical, une ouverture anticipée de crédits d'investissement.

Le montant total du crédit à ouvrir est de **119 292,47 €** et se répartit comme ci-après :

<b>Imputation M57</b>	<b>Objet</b>	<b>Total crédits ouverts en 2024</b>	<b>Montant maximum (25%) ouvrable</b>	<b>Ouverture anticipée 2025</b>
731.2031	Frais d'études	236 707,84 €	59 176,96 €	59 176,96 €
731.2128	Autres agencements et aménagements de terrains	178 000,00 €	44 500,00 €	44 500,00 €
721.2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	25 462,03 €	6 365,51 €	6 365,51 €
731.21538	Autres réseaux	0 €	0,00 €	0,00 €
731.21578	Autre matériel et outillage de voirie	13 500 €	3 375,00 €	3 375,00 €
731.2158	Autres installations – matériel et outillage techniques	2 000 €	500,00 €	500,00 €
731.21828	Matériel de transport	17 000 €	4 250,00 €	4 250,00 €
731.21838	Autre matériel informatique	3 000 €	750,00 €	750,00 €
731.21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 500 €	375,00 €	375,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>477 169,87 €</b>	<b>119 292,47 €</b>	<b>119 292,47 €</b>

### Questions diverses

- Point sur le dossier du barrage de l'étang du Coq.
- Point sur les actions à inscrire au Contrat Territorial Eau Climat Trame Verte et Bleue Marne Confluence 2025 – 2030.